



Mont-de-Marsan, le 16 juin 2010

Communiqué de presse

Aménagements de la RN10 Politique de développement des radars

Une réflexion menée autour de l'accidentologie sur la RN10 a donné lieu à une étude des mesures à mettre en place afin de réduire le nombre d'accidents qui surviennent sur cet axe emprunté par 28 000 véhicules jour dont plus de 8 000 poids-lourds.

Si, comme le montrent les contrôles pratiqués par les forces de gendarmerie, la vitesse ne semble pas être en cause, ne serait-ce qu'en raison de l'importance du trafic qui ne permet pas les excès, le défaut de vigilance, la fatigue paraissent en revanche être la source d'un grand nombre de ces accidents. 7 accidents mortels ont été dénombrés dans les Landes en 2009 sur la RN10. 3 se sont produits la nuit, 4 en plein jour. Les conducteurs impliqués ne sont pas landais : ils avaient souvent effectué plusieurs heures de voyage.

Parallèlement, des facteurs accidentogènes ont été identifiés : route monotone, vigilance défaillante, trafic important de poids-lourds (30% du trafic), circulation dense, obstacles latéraux. Pour cette raison, il a été décidé d'aménager la 2x2 voies dans sa partie landaise et de renforcer les dispositifs de sécurité sur l'ensemble du parcours avec comme priorité la lutte contre l'endormissement au volant.

Ainsi,

- barrettes sonores sur les bandes de rive,
- bandes d'éveil au centre de la chaussée,
- dispositif d'alerte lumineux en cas de dépassement de la vitesse limite autorisée,
- protection des obstacles par des glissières métalliques,

constituent les travaux d'aménagement de la RN10 qui ont débuté au début du mois de mai.

INVITATION A LA PRESSE

Le préfet des Landes et le directeur interdépartemental des routes Atlantiques présenteront l'ensemble des dispositifs à la presse le 22 juin 2010 à 15 heures à Castets.

Un **survol de la RN10** sera ensuite effectué à l'issue de la présentation et permettra aux pouvoirs publics de constater les effets de ces dispositifs.

Contact Presse :

- Isabelle Caniaux : 05 58 06 58 16 – 06 81 39 88 65 - isabelle.caniaux@landes.pref.gouv.fr
- Marie-Laurence Desaix : 05 58 06 58 14 ; 06 32 63 68 82- marie-laurence.desaix@landes.gouv.fr